



# Conseil d'administration

344<sup>e</sup> session, Genève, mars 2022

Section institutionnelle

INS

**Date:** 1<sup>er</sup> avril 2022

**Original:** anglais

Dix-huitième question à l'ordre du jour

## Composition, ordre du jour et programme des organes permanents et des réunions

### ► Partie I. Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

#### Réunion d'experts sur le travail décent dans l'économie des plateformes numériques (Genève, 10-14 octobre)

1. La Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail adoptée le 21 juin 2019 appelle à adopter «des politiques et des mesures permettant d'assurer une protection appropriée de la vie privée et des données personnelles, de relever les défis et de saisir les opportunités dans le monde du travail qui découlent des transformations associées aux technologies numériques, notamment le travail via des plateformes». À sa 341<sup>e</sup> session, le Conseil d'administration a donc décidé «de convoquer une réunion tripartite d'experts sur la question du travail décent dans l'économie des plateformes numériques en 2022»<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> GB.341/PV, paragr. 50.

2. Le résultat de cette réunion «contribuerait aussi à une éventuelle discussion générale ou action normative sur le travail décent dans l'économie des plateformes, si le Conseil d'administration décidait d'inscrire une question sur ce thème à l'ordre du jour de la 112<sup>e</sup> session (2024) de la Conférence»<sup>2</sup>.
3. À sa 343<sup>e</sup> session (novembre 2021)<sup>3</sup>, le Conseil d'administration a approuvé les dates de la réunion (du 10 au 14 octobre 2022). Il a également approuvé sa composition (8 experts désignés après consultation des gouvernements, 8 experts désignés après consultation du groupe des employeurs du Conseil d'administration et 8 experts désignés après consultation du groupe des travailleurs du Conseil d'administration) ainsi que la liste des organisations intergouvernementales et des organisations internationales non gouvernementales devant être invitées en qualité d'observateur. Le Conseil d'administration a reporté à sa 344<sup>e</sup> session (mars 2022) la décision concernant l'objet de la réunion. À cet égard, le Directeur général propose l'ordre du jour suivant:
  - examiner la pluralité de réalités que recouvre l'expression «économie des plateformes numériques», notamment les différents types de plateformes et les secteurs dans lesquels on les trouve, le profil des entreprises et des travailleurs prenant part à leurs activités, les interactions avec le marché du travail et le rapport de concurrence qui se noue entre les plateformes et d'autres entreprises;
  - étudier les possibilités qu'offre l'économie des plateformes numériques en matière d'emploi et les difficultés qu'elle pose à cet égard, notamment pour les personnes qui ont du mal à accéder au marché du travail et compte tenu de l'évolution récente liée à la crise du COVID-19;
  - examiner de quelle manière on classifie les travailleurs des plateformes numériques et analyser les réponses apportées par les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et d'autres parties prenantes intéressées à la question de la classification;
  - étudier les conditions de travail et la protection sociale dont bénéficient les travailleurs des plateformes numériques, notamment la protection de leurs données personnelles et les garanties existantes en ce qui concerne l'utilisation des technologies aux fins de l'organisation et de la supervision du travail;
  - analyser l'accès des travailleurs des plateformes numériques à la liberté d'association et à la reconnaissance effective du droit de négociation collective;
  - sur la base de ce qui précède, fournir des orientations visant à contribuer à une éventuelle discussion générale ou action normative sur le travail décent dans l'économie des plateformes numériques, si le Conseil d'administration décidait d'inscrire une question sur ce thème à l'ordre du jour d'une prochaine session de la Conférence.

---

<sup>2</sup> GB.341/INS/3/1(Rev.2), paragr. 26.

<sup>3</sup> GB.343/INS/15, paragr. 1-7.

## Réunion du Groupe de travail tripartite chargé d'examiner les options à envisager pour garantir des conditions de travail décentes dans les chaînes d'approvisionnement

4. Par un vote par correspondance du 17 janvier 2022, le Conseil d'administration a décidé de reporter les réunions du Groupe de travail tripartite chargé d'examiner les options à envisager pour garantir des conditions de travail décentes dans les chaînes d'approvisionnement, lesquelles devaient initialement se tenir du 17 au 19 janvier 2022 et du 7 au 8 février 2022. Le financement des coûts afférents à ces réunions et leur composition ainsi que le mandat du groupe de travail avaient déjà été arrêtés par le Conseil d'administration à sa 343<sup>e</sup> session <sup>4</sup>.
5. Compte tenu du programme des réunions déjà approuvé pour 2022, et à la suite de consultations organisées avec les mandants tripartites, il est proposé que le groupe de travail tripartite tienne une seule réunion, du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

## Invitation d'observateurs d'organisations intergouvernementales et d'organisations internationales non gouvernementales à la 110<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail

6. Outre les organisations intergouvernementales à l'égard desquelles il existe des dispositions permanentes approuvées par le Conseil d'administration prévoyant leur invitation d'office à la Conférence internationale du Travail, le bureau du Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations intergouvernementales énumérées en annexe à assister à la Conférence en qualité d'observateur.
7. Conformément à la Constitution de l'OIT et au Règlement de la Conférence, d'autres organisations internationales non gouvernementales que celles avec lesquelles des relations consultatives ont été établies peuvent être invitées par le Conseil d'administration à se faire représenter à la Conférence pour autant qu'il s'agisse d'assister aux séances plénières, alors que l'invitation de telles organisations à se faire représenter aux commissions constituées par la Conférence est une question qui relève de la Conférence elle-même.
8. À sa 256<sup>e</sup> session (mai 1993), le Conseil d'administration a délégué à son bureau le pouvoir d'inviter les organisations internationales non gouvernementales désireuses de se faire représenter aux sessions de la Conférence générale, étant entendu que les demandes d'invitation qui présenteraient un problème particulier continueraient à être soumises au Conseil d'administration par l'entremise de son bureau.
9. Le Directeur général a reçu, de la part des organisations internationales ayant manifesté un intérêt pour certaines questions à l'ordre du jour et dont le nom figure en annexe, des demandes d'invitation pour se faire représenter à la 110<sup>e</sup> session (2022) de la Conférence. Il s'agit notamment de nouvelles organisations qui demandent à assister à la Conférence pour la première fois. Ces organisations sont les suivantes:
  - le Forum international de l'économie sociale et solidaire;
  - le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS);
  - la Fédération européenne des employeurs sociaux.

---

<sup>4</sup> GB.343/INS/15.

- 10.** Toutes les autres organisations énumérées en annexe ont déjà été invitées à une ou plusieurs sessions de la Conférence, après approbation de leur demande d'invitation par le bureau du Conseil d'administration. En formulant leur demande, ces organisations ont fait la preuve de leur intérêt à suivre les travaux de la Conférence.

## ► Partie II. Programme des réunions officielles de l'OIT pour la suite de 2022 et programme provisoire des réunions officielles pour 2023 (sous réserve d'un réexamen périodique en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19)

Date	Titre de la réunion	Lieu/sous forme virtuelle
<b>2022</b>		
Dates à confirmer <sup>1</sup>	Réunion du Comité tripartite chargé d'étudier les améliorations à apporter à la méthodologie adoptée pour l'indicateur 8.8.2 des ODD concernant les droits des travailleurs	Forme virtuelle
25-29 avril	Réunion technique sur le COVID-19 et le relèvement durable du secteur du tourisme	Genève
5-13 mai <sup>2</sup>	Quatrième réunion (Partie II) de la Commission tripartite spéciale créée en application de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)	Genève
16-17 mai	Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime	Genève
16-20 mai <sup>3</sup>	V <sup>e</sup> Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants	Durban
26-27 mai <sup>4</sup>	Comité de la liberté syndicale	Genève
27 mai-11 juin <sup>4</sup>	110 <sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail	Genève
13 juin <sup>4</sup>	345 <sup>e</sup> session du Conseil d'administration	Genève
20-24 juin	Réunion d'experts chargée de la validation tripartite des directives techniques sur les risques biologiques	Genève
27 juin-1 <sup>er</sup> juillet <sup>5</sup>	Réunion du Groupe de travail tripartite chargé d'examiner les options à envisager pour garantir des conditions de travail décentes dans les chaînes d'approvisionnement	Genève
12-16 septembre	Septième réunion du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes	Genève

<sup>1</sup> En fonction de la disponibilité des membres qui doivent encore être désignés.

<sup>2</sup> Suite aux décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa 334<sup>e</sup> session (octobre-novembre 2018) (GB.334/LILS/2(Rev.)) et à sa 340<sup>e</sup> session (novembre 2020) (GB.340/INS/21), compte tenu de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et après consultation du bureau de la Commission tripartite spéciale.

<sup>3</sup> GB.344/POL/3.

<sup>4</sup> Comme suite à la décision prise par le Conseil d'administration (GB.344/INS/3/2).

<sup>5</sup> Comme suite à l'approbation du Conseil d'administration à sa 344<sup>e</sup> session (GB.344/INS/18(Rev.1)).

Date	Titre de la réunion	Lieu/sous forme virtuelle
26-30 septembre	Réunion technique sur la protection des lanceurs d'alerte dans la fonction publique	Genève
10-14 octobre	Réunion d'experts sur le travail décent dans l'économie des plateformes numériques	Genève
Dates à confirmer	Réunion du Conseil du Centre international de formation de l'OIT, Turin	Genève
27-29 octobre	Comité de la liberté syndicale	Genève
31 octobre-10 novembre	346 <sup>e</sup> session du Conseil d'administration	Genève
21-25 novembre	Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'industrie pétrolière et gazière	Genève
28 novembre-10 décembre <sup>6</sup>	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
6-9 décembre	17 <sup>e</sup> Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique (initialement prévue en 2021)	Singapour
<b>2023</b>		
18-20 janvier	Organes consultatifs sectoriels	Genève
7-10 février (à confirmer)	Réunion d'experts sur la révision des normes statistiques sur l'informalité	Genève
13-17 février (à confirmer) <sup>7</sup>	Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur des arts et du divertissement	Genève
8-10 mars	Comité de la liberté syndicale	Genève
13-24 mars	347 <sup>e</sup> session du Conseil d'administration	Genève
17-21 avril <sup>7</sup>	Réunion technique sur le relèvement économique vert, durable et inclusif du secteur de l'aviation civile	Genève
Deuxième trimestre (dates à confirmer) <sup>7</sup>	Réunion d'experts sur le travail décent dans l'industrie agroalimentaire, composante essentielle de systèmes alimentaires durables	Genève
5-16 juin	111 <sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail	Genève
Troisième trimestre (dates à confirmer) <sup>7</sup>	Réunion d'experts chargée d'élaborer des directives conjointes OIT/OMI relatives aux examens médicaux des pêcheurs	Genève
Troisième ou quatrième trimestre <sup>8</sup> (à confirmer)	Conférence technique préparatoire sur une transition juste	Genève

<sup>6</sup> Comme suite à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 344<sup>e</sup> session (GB.344/LILS/4).

<sup>7</sup> Comme suite à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 344<sup>e</sup> session (GB.344/POL/2(Rev.1)).

<sup>8</sup> Sous réserve de la décision que prendra le Conseil d'administration à sa 346<sup>e</sup> session (novembre 2022) et suite aux discussions tenues à sa 344<sup>e</sup> session (mars 2022) (GB.344/INS/3/1).

Date	Titre de la réunion	Lieu/sous forme virtuelle
11-20 octobre	Vingt-et-unième Conférence internationale des statisticiens du travail	Genève
Troisième trimestre (dates à confirmer) <sup>7</sup>	Réunion technique sur la numérisation dans le commerce de détail en tant que vecteur de reprise économique et de travail décent	Genève
25-27 octobre	Comité de la liberté syndicale	Genève
30 octobre -9 novembre	349 <sup>e</sup> session du Conseil d'administration	Genève
Quatrième trimestre (dates à confirmer) <sup>7</sup>	Réunion technique sur le travail décent et durable dans le secteur du transport par voies de navigation intérieures	Genève
22 novembre-9 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
Second semestre	11 <sup>e</sup> Réunion régionale européenne	À confirmer

## ► Projet de décision

### 11. Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration:

- a) approuve l'objet de la Réunion d'experts sur le travail décent dans l'économie des plateformes numériques présenté au paragraphe 3 du document GB.344/INS/18(Rev.1);
- b) approuve les nouvelles dates de la réunion de son Groupe de travail tripartite chargé d'examiner les options à envisager pour garantir des conditions de travail décentes dans les chaînes d'approvisionnement qui figurent au paragraphe 5 du document GB.344/INS/18(Rev.1);
- c) autorise le Directeur général à adresser une invitation aux organisations dont la liste figure dans l'annexe du document GB.344/INS/18(Rev.1), étant entendu qu'il appartiendra à la Conférence d'examiner leurs demandes de participer aux travaux des commissions traitant des questions à l'ordre du jour pour lesquelles elles auront manifesté un intérêt particulier et d'informer les organisations intéressées qu'elles ne pourront désigner qu'une seule personne pour chacune des questions à l'ordre du jour pour lesquelles leur intérêt aura été reconnu;
- d) approuve les propositions concernant l'invitation des organisations intergouvernementales et des organisations internationales non gouvernementales à assister en qualité d'observateur aux autres réunions officielles énumérées dans l'annexe du document GB.344/INS/18(Rev.1);
- e) prend note du programme de réunions qui figure dans la partie II du document GB.344/INS/18(Rev.1), qui pourra être soumis à un réexamen périodique en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19.

<sup>7</sup> Comme suite à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 344<sup>e</sup> session (GB.344/POL/2(Rev.1)).





## Propositions concernant les organisations invitées en qualité d'observateur à la 110<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail et aux autres réunions officielles

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
<b>110<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail</b>	<p><b>Entités des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)</li> <li>• Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)</li> <li>• Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)</li> <li>• Fonds international de développement agricole (FIDA)</li> <li>• Organisation maritime internationale (OMI)</li> <li>• Fonds monétaire international (FMI)</li> <li>• Organisation internationale pour les migrations (OIM)</li> <li>• Union internationale des télécommunications (UIT)</li> <li>• Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)</li> <li>• Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)</li> <li>• Centre régional africain d'administration du travail (ARLAC)</li> <li>• Centre arabe pour l'administration du travail et l'emploi (ACLAE)</li> <li>• Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)</li> <li>• Centre régional africain d'administration du travail (CRADAT)</li> <li>• Secrétariat du Commonwealth</li> <li>• Organisation européenne de droit public</li> <li>• Banque interaméricaine de développement (BID)</li> <li>• Comité international de la Croix-Rouge (CICR)</li> <li>• Système économique latino-américain et caribéen (SELA)</li> <li>• Conseil nordique</li> <li>• Conseil nordique des ministres</li> <li>• Organisation de la coopération islamique (OCI)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association internationale de la sécurité sociale (en vertu d'un accord permanent)</li> </ul> <p><b>Organisations dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confédération syndicale internationale (CSI)</li> <li>• Organisation internationale des employeurs (OIE)</li> <li>• Alliance coopérative internationale (ACI)</li> <li>• Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA)</li> <li>• Business Africa</li> <li>• Fédération syndicale mondiale (FSM)</li> </ul> <p><b>Organisations d'employeurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédération européenne des employeurs sociaux</li> <li>• Union internationale chrétienne des dirigeants d'entreprise</li> <li>• Confédération mondiale de l'emploi</li> <li>• Fédération mondiale des associations de direction du personnel</li> </ul>

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)</li> <li>• Nations Unies</li> <li>• Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)</li> <li>• Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)</li> <li>• Département des affaires économiques et sociales (DAES)</li> <li>• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</li> <li>• Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)</li> <li>• Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)</li> <li>• Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)</li> <li>• Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)</li> <li>• Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)</li> <li>• Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)</li> <li>• Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR)</li> <li>• Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)</li> <li>• Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)</li> <li>• Organisation ibéro-américaine de sécurité sociale</li> <li>• Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB)</li> <li>• Communauté du Pacifique (CPS)</li> <li>• Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)</li> </ul>	<p><b>Organisations de travailleurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation africaine des syndicats des mines, métaux, énergie, chimie et assimilés</li> <li>• Alternativa Democrática Sindical de las Américas</li> <li>• Fédération arabe des ouvriers du pétrole, des mines et industries chimiques</li> <li>• Asociación Latinoamericana de Abogados Laboralistas</li> <li>• Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois</li> <li>• Confederación de Trabajadores y Trabajadoras de las Universidades de las Américas</li> <li>• Confédération latino-américaine et caribéenne des travailleurs de l'État (CLATE)</li> <li>• Internationale de l'Éducation</li> <li>• Centre européen pour les travailleurs</li> <li>• Confédération européenne des syndicats indépendants</li> <li>• Confédération européenne des syndicats</li> <li>• Confédération générale des syndicats</li> <li>• IndustriALL Global Union</li> <li>• Confédération internationale des syndicats arabes</li> <li>• Conseil international des associations de représentants de la police</li> <li>• Fédération internationale des travailleurs domestiques</li> </ul>

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)</li> <li>• Commissions régionales de l'ONU <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Commission économique pour l'Afrique (CEA)</li> <li>○ Commission économique pour l'Europe (CEE)</li> <li>○ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)</li> <li>○ Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)</li> </ul> </li> <li>• Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)</li> <li>• Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants</li> <li>• Université des Nations Unies (UNU)</li> <li>• Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)</li> <li>• Groupe de la Banque mondiale</li> <li>• Programme alimentaire mondial (PAM)</li> <li>• Organisation mondiale de la santé (OMS)</li> <li>• Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)</li> <li>• Organisation mondiale du tourisme (OMT)</li> <li>• Organisation mondiale du commerce (OMC)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation internationale de l'énergie et des mines</li> <li>• Secrétariat international des ingénieurs, des agronomes et des cadres économiques catholiques</li> <li>• Fédération internationale des ouvriers du transport</li> <li>• Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes</li> <li>• Jeunesse ouvrière chrétienne internationale</li> <li>• Union latino-américaine des employés municipaux</li> <li>• Internationale des services publics</li> <li>• Conseil de coordination syndicale d'Afrique australe</li> <li>• Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE</li> <li>• Union internationale des syndicats de pensionnés et de retraités</li> <li>• Union internationale des syndicats des travailleurs des transports</li> <li>• Union internationale des syndicats des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, du commerce, de l'industrie textile et similaires</li> <li>• Union internationale des syndicats des travailleurs du bâtiment, du bois et des matériaux de construction (UITBB)</li> <li>• UNI Global Union</li> </ul>

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<p><b>Organisations régionales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Banque africaine de développement (BAfD)</li> <li>• Union africaine (UA)</li> <li>• Communauté andine</li> <li>• Organisation arabe du travail (OAT)</li> <li>• Banque asiatique de développement (BAsD)</li> <li>• Organisation asiatique de productivité</li> <li>• Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)</li> <li>• Communauté des Caraïbes (CARICOM)</li> <li>• Banque de développement des Caraïbes (CARIBANK)</li> <li>• Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)</li> <li>• Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES)</li> <li>• Conseil de l'Europe</li> <li>• Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)</li> <li>• Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)</li> <li>• Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)</li> <li>• Union économique eurasiatique (UEE)</li> <li>• Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)</li> <li>• Union européenne (UE)</li> <li>• Conseil de coopération du Golfe (CCG)</li> <li>• Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Union Latinoamericana de Trabajadores de Organismos de Control</li> <li>• Fédération internationale syndicale de l'enseignement</li> <li>• Organisation mondiale des travailleurs</li> </ul> <p><b>Autres organisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme</li> <li>• Anti-Slavery International</li> <li>• Association des volontaires pour le service international</li> <li>• CARE International</li> <li>• Caritas Internationalis</li> <li>• Campagne Vêtements propres</li> <li>• Défense des enfants – International</li> <li>• Centre d'échanges et de coopération pour l'Amérique latine</li> <li>• HomeNet</li> <li>• Human Rights Watch</li> <li>• Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire</li> <li>• Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle</li> <li>• Association internationale de libre pensée</li> <li>• Commission internationale catholique pour les migrations</li> <li>• Commission internationale de la santé au travail</li> <li>• Confédération internationale des cadres (CIC)</li> </ul>

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association latino-américaine d'intégration (ALADI)</li> <li>• Ligue des États arabes</li> <li>• Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR)</li> <li>• Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)</li> <li>• Marché commun du Sud (MERCOSUR)</li> <li>• Organisation des États américains (OEA)</li> </ul> <p><b>Autres organisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)</li> <li>• Groupe du G7 des Amis du golfe de Guinée (G7++ FoGG)</li> <li>• Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS)</li> <li>• Union interparlementaire (UIP)</li> <li>• Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)</li> <li>• Organisation internationale de la francophonie (OIF)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination internationale de la jeunesse ouvrière chrétienne</li> <li>• Conseil international des infirmières</li> <li>• Association internationale d'ergonomie</li> <li>• Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales</li> <li>• Fédération internationale des journalistes</li> <li>• Fédération internationale des femmes des carrières juridiques</li> <li>• Fédération internationale Terre des Hommes</li> <li>• Œuvre internationale Kolping</li> <li>• Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique</li> <li>• Association internationale d'hygiène du travail</li> <li>• Make Mothers Matter</li> <li>• Migrant Forum in Asia</li> <li>• Organización de Entidades Mutuales de las Américas</li> <li>• Forum international de l'économie sociale et solidaire</li> <li>• SOLIDAR</li> <li>• Soroptimist International</li> <li>• StreetNet International</li> <li>• Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes</li> <li>• Union africaine de la mutualité</li> <li>• Union des associations internationales</li> </ul>

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
<b>Réunion technique sur le COVID-19 et le relèvement durable du secteur du tourisme</b> (Genève, 25-29 avril 2022)	<b>Entités des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation mondiale du tourisme (OMT)</li> <li>• Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)</li> <li>• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</li> <li>• Organisation internationale pour les migrations (OIM)</li> <li>• Centre du commerce international (CCI)</li> <li>• Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)</li> </ul> <b>Organisations régionales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Union européenne (UE)</li> </ul> <b>Autres organisations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Femmes dans l'emploi informel: globalisation et organisation</li> <li>• Conseil œcuménique des Églises</li> <li>• Association médicale mondiale</li> <li>• Mouvement mondial des travailleurs chrétiens</li> <li>• Union mondiale des professions libérales</li> <li>• Zonta International</li> </ul> <b>Organisations dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confédération syndicale internationale (CSI)</li> <li>• Organisation internationale des employeurs (OIE)</li> <li>• Alliance coopérative internationale (ACI)</li> <li>• Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA)</li> <li>• Business Africa</li> <li>• Fédération syndicale mondiale (FSM)</li> </ul> <b>Autres organisations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA)</li> <li>• UNI Global Union</li> <li>• Association internationale de l'hôtellerie et de la restauration</li> <li>• Conseil mondial du tourisme et des voyages</li> </ul>

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
<p><b>Réunion technique sur la protection des lanceurs d'alerte dans la fonction publique</b> (26-30 septembre 2022)</p>	<p><b>Entités des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)</li> <li>• Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)</li> <li>• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</li> <li>• Banque mondiale</li> </ul> <p><b>Autres organisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• INTERPOL</li> <li>• Groupe d'États contre la corruption (GRECO)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• International Tourism Partnership (ITP)</li> <li>• Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF)</li> </ul> <p><b>Organisations dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confédération syndicale internationale (CSI)</li> <li>• Organisation internationale des employeurs (OIE)</li> <li>• Alliance coopérative internationale (ACI)</li> <li>• Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA)</li> <li>• Business Africa</li> <li>• Fédération syndicale mondiale (FSM)</li> </ul> <p><b>Autres organisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Internationale des services publics (ISP)</li> <li>• Unión Internacional de Trabajadores de Organismos de Control (UITOC)</li> <li>• Unión Latinoamericana de Trabajadores de Organismos de Control (ULATOC)</li> <li>• Whistleblowers International Network (WIN)</li> <li>• Plateforme de protection des lanceurs d'alerte en Afrique (PPLAAF)</li> <li>• Transparency International</li> <li>• Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC)</li> </ul>

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
<b>Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'industrie pétrolière et gazière</b> (21-25 novembre 2022)	<b>Entités des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)</li> <li>• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</li> <li>• Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)</li> <li>• Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC)</li> <li>• Groupe de la Banque mondiale</li> </ul> <b>Organisations régionales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Union africaine (UA)</li> <li>• Union européenne (EU)</li> <li>• Conseil de coopération du Golfe (CCG)</li> <li>• Organisation des États américains (OEA)</li> </ul> <b>Autres organisations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)</li> <li>• Agence internationale de l'énergie (AIE)</li> <li>• Conseil mondial du pétrole</li> </ul> <b>Organisations régionales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coalition de la société civile pour la Convention des Nations Unies contre la corruption</li> </ul> <b>Organisations dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confédération syndicale internationale (CSI)</li> <li>• Organisation internationale des employeurs (OIE)</li> <li>• International Co-operative Alliance (ICA)</li> <li>• Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA)</li> <li>• Business Africa</li> <li>• Fédération syndicale mondiale (FSM)</li> </ul> <b>Autres organisations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• IndustriALL Global Union</li> <li>• IndustriALL – European Trade Union</li> <li>• Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz (IOGP)</li> <li>• Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement (IPIECA)</li> <li>• Forum économique mondial (FEM)</li> </ul>



Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
<p><b>Réunion technique sur le relèvement économique vert, durable et inclusif du secteur de l'aviation civile</b> (17-21 avril 2023) <sup>1</sup></p>	<p><b>Entités des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)</li> <li>• Union internationale des télécommunications (UIT)</li> <li>• United Nations Department of Economic and Social Affairs (UNDESA)</li> <li>• Commission économique pour l'Afrique (CEA)</li> <li>• Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)</li> <li>• Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)</li> <li>• Commission économique pour l'Europe (CEE)</li> <li>• Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)</li> <li>• Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)</li> <li>• Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC)</li> <li>• Union postale universelle (UPU)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• African Civil Aviation Commission</li> <li>• Arab Civil Aviation Commission (ACAC)</li> <li>• European Civil Aviation Conference (ECAC)</li> <li>• International Transport Forum (OECD-ITF)</li> <li>• Latin American Civil Aviation Commission (LACAC)</li> </ul>	<p><b>Organisations dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confédération syndicale internationale (CSI)</li> <li>• Organisation internationale des employeurs (OIE)</li> <li>• International Co-operative Alliance (ICA)</li> <li>• Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA)</li> <li>• Business Africa</li> <li>• Fédération syndicale mondiale (FSM)</li> </ul> <p><b>Autres organisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Internationale des ingénieurs de l'aéronautique (AEI)</li> <li>• Airline People Directors' Council</li> <li>• Airlines International Representation in Europe (AIRE)</li> <li>• Conseil international des aéroports)</li> <li>• Groupe d'action sur les transports aériens (ATAG)</li> <li>• Civil Air Navigation Services Organization (CANSO)</li> <li>• Association internationale du fret aérien (TIACA)</li> <li>• Association du transport aérien international (IATA)</li> </ul>

<sup>1</sup> Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration à sa 344<sup>e</sup> session (GB.344/POL/2(Rev.1)).

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation mondiale du tourisme (OMT)</li> <li>• Organisation mondiale du commerce (OMC)</li> <li>• Groupe de la Banque mondiale</li> </ul> <p><b>Organisations régionales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation arabe du travail (OAT)</li> <li>• Union africaine (UA)</li> <li>• Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)</li> <li>• Union européenne (UE)</li> </ul> <p><b>Autres organisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• International Federation of Aeronautical Information Management Associations (IFAIMA)</li> <li>• Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA)</li> <li>• Fédération internationale des associations de contrôleurs de la circulation aérienne (IFATCA)</li> <li>• Fédération internationale des associations de l'électronique de sécurité du trafic aérien</li> <li>• International Aviation Women's Association (IAWA)</li> <li>• Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF)</li> <li>• Internationale des services publics (ISP)</li> <li>• Union internationale des syndicats des travailleurs des transports</li> <li>• Forum économique mondial (FEM)</li> <li>• Conseil mondial du voyage et du tourisme</li> </ul>